



Retrait du projet de loi travail Le 09 avril grève et manifestation 14 h30 place Saint Pierre à Caen

Des actions de plus en plus massives:

Depuis le 9 mars dernier, de nombreuses actions ont eu lieu avec de plus en plus de succès pour obliger le gouvernement à retirer le projet de loi travail qui n'est ni amendable ni négociable. Les étudiants et les lycéens ont clairement manifesté qu'ils ne veulent pas de cette société qui leur propose la précarité comme seul avenir.

Le 31 mars, nous étions un million deux cents mille manifestants et manifestantes dans au moins 260 villes, 10 000 à Caen. Le mouvement s'enracine dans tout le pays. Le gouvernement reste sourd à nos revendications et continue de défendre son projet inspiré par le Medef. De jour en jour on observe une montée des violences policières. Elles ne nous intimideront pas et nous continuerons à manifester.

Nous ne pouvons pas accepter l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est à dire que des accords d'entreprise soient moins favorables que des accords de branche ou du code du travail.

Dans un tel contexte, les différents niveaux de négociation collective se verraient désarticulés et perdraient de leur cohérence, au risque de dégrader les droits des salariés et leurs garanties collectives. Ainsi, pour tout

ce qui concerne dans un premier temps la durée et l'organisation du travail, ce projet de loi donne la priorité ou l'exclusivité à l'entreprise comme niveau de négociation. Or, c'est au niveau de l'entreprise que la pression, le chantage à l'emploi sont les plus forts sur les salariés pour remettre en cause leurs droits et situations.

De même, le référendum pourrait servir à court-circuiter les syndicats représentant une majorité de salariés et risquerait d'accroître encore les tensions dans les entreprises.



Nous ne pouvons pas accepter que les licenciements collectifs et individuels soient facilités par ce texte au prétexte d'embaucher plus facilement !

Nous ne pouvons pas accepter la remise en cause des 35h par le biais d'accords d'entreprises ni l'assouplissement de la durée du travail.

Nous ne pouvons pas accepter nombre de dispositions qui constituent des remises

en cause importantes : prévisibilité des congés, heures supplémentaires, médecine du travail, licenciement économique, mise en place de licenciements pour motif personnel, accords de développement ou de préservation de l'emploi, disparition des avantages individuels acquis, taxe d'apprentissage, VAE, etc...une simplification du code du travail pour remettre en cause les droits des salariés.

Dans un contexte de hausse du chômage, d'explosion de la précarité et de la pauvreté, ce texte va organiser une régression généralisée des droits, créer un dumping social entre les entreprises d'un même territoire et d'une même branche et aggraver les inégalités entre les salariés. C'est d'un code du travail qui protège mieux les salariés dont nous avons besoin et non pas de ce que nous propose le gouvernement.

Alors que les questions de formation et d'entrée dans l'emploi sont essentielles, ce projet vise à des formations répondant aux seuls besoins des entreprises et non pas à l'obtention de formations qualifiantes et reconnues pour des emplois stables et de qualité.

Ce projet s'inscrit dans une logique économique libérale et dans une politique d'austérité dont on mesure tous les jours dans tous les pays les dégâts et les risques d'aggravation de la crise, notamment dans ses conséquences sociales. C'est par la relance et des garanties protectrices renforcées pour les salariés que la situation économique pourra s'améliorer. Ces orientations économiques conduisent de fait à accroître la flexibilité, la précarité, l'insécurité et même le chômage.

Diminuer la durée du travail en imposant les embauches correspondantes, interdire les licenciements et les suppressions de postes, abroger les lois retardant l'âge de la retraite, toutes ces mesures permettraient la création de centaines de milliers d'emplois en CDI ou sous statut pour les jeunes.

**NON À LA
CASSE DU CODE,
RETRAIT DE
LA LOI TRAVAIL !**

on vaut mieux que ça

**C'est tous ensemble par la grève, par les
manifestations que nous gagnerons
Retrait du projet de loi travail
Le 09 avril grève et manifestation
14 h30 place Saint Pierre Caen**